



**DISCOURS DE MADAME SUZANNE DAUPHIN**  
**ADOPTION DU BUDGET 2025**  
**2 DÉCEMBRE 2024**

Chers citoyennes et citoyens,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette séance extraordinaire du conseil municipal où nous procédons aujourd'hui à l'adoption du budget de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour l'année 2025.

Chaque année, l'élaboration du budget municipal représente une tâche complexe où nous devons prendre en compte une multitude de facteurs. Bien que le contexte économique ait évolué depuis l'an dernier, celui-ci demeure empreint de défis. La hausse des coûts persiste dans l'ensemble des secteurs d'activité. Les taux d'intérêt, qui ont connu une augmentation fulgurante, se stabilisent, mais restent encore élevés. Cela continue d'impacter les coûts sur les projets d'investissements, ce qui crée un fardeau supplémentaire sur la dette et les frais de financement.

Afin d'atténuer les importantes fluctuations de coûts, la Ville a décidé d'affecter 210 000 \$ de son surplus accumulé au présent budget et ainsi limiter l'impact fiscal sur nos citoyens et citoyennes.

Il est essentiel de rappeler que les municipalités ne bénéficient d'aucune augmentation automatique de revenus liée à la hausse du coût de la vie, puisque notre financement repose essentiellement sur les taxes foncières. Notre-Dame-des-Prairies n'est pas dotée d'autres moyens de financement important sur son territoire, contrairement à d'autres villes. De plus, nous sommes tenus par la loi de présenter un budget équilibré, quelle que soit la conjoncture économique.

L'ensemble de nos services a également mis la main à la pâte afin de réduire leurs dépenses et de générer des économies, tout en ayant le souci de préserver la qualité des services offerts à notre population. Soyez assurés que nous continuerons d'entretenir nos rues et infrastructures, tout en maintenant notre vitalité culturelle et en offrant des activités variées aux familles.

Plusieurs projets d'infrastructures se poursuivront alors que d'autres s'amorceront. Il y aura notamment la finalisation de la station de pompage du quartier Bocage ainsi que la phase II du prolongement de la rue des Affaires dans notre quartier industriel. La réalisation de ce dernier offrira à la Ville de nouvelles perspectives d'affaires et jouera un rôle clé dans son développement économique à long terme. Et c'est sans oublier la réfection du garage municipal, en plus d'une nouvelle étape très attendue dans le réaménagement du parc Amable-Chalut en 2025 : la construction de la patinoire réfrigérée couverte, deux projets pour lesquels la Ville a obtenu des subventions totalisant plus de 8 M\$.

Pour conclure, je tiens à affirmer que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies est tournée vers l'avenir et pleinement engagée à relever les défis budgétaires, sociaux et climatiques auxquels nous sommes collectivement confrontés, tout en assurant une charge fiscale raisonnable et responsable, au mieux de ses capacités.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont travaillé avec professionnalisme et rigueur à la préparation du budget, soit: messieurs Régis Soucy et Jean-Guy Forget de la Commission des finances, les membres du conseil municipal, madame Marie-Andrée Breault, directrice générale, monsieur Serge Adam, directeur général adjoint, madame Nicole Perreault, directrice des finances et trésorière ainsi que madame Geneviève Côté-Riberdy, coordonnatrice des finances et assistante-trésorière.

À l'arrivée du temps des fêtes, je souhaite à tous les Prairiquois et toutes les Prairiquoises une merveilleuse année 2025 empreinte de santé, de réussite et de joie.

Je laisse maintenant la parole à M. Régis Soucy, président de la Commission des finances, afin qu'il vous présente le budget plus en détail.

Suzanne Dauphin, mairesse de Notre-Dame-des-Prairies  
Notre-Dame-des-Prairies, 2 décembre 2024.